

Mise à jour : 06/12/2011

Entre :

Le « Client »,

Personne physique ou morale signataire du bon de commande en ligne.

Et :

WHD-RS, SARL au capital de 20.000 Euros, dont le siège social est situé 1 Rue de l'Equerre - 57100 Thionville, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Thionville sous le numéro RCS Thionville B 448 144 816, numéro de TVA FR07448144816, joignable sur son site Internet <http://www.1allo.com/> et par téléphone au 03 54 41 80 12.

Ci-après dénommée « l'Hébergeur ».

Préambule :

Le Contrat comprend les présentes Conditions Générales de Vente, le Formulaire d'ouverture de compte, et les caractéristiques de l'offre choisie décrites sur le site internet <http://www.1allo.com/> ; l'ensemble est ci-après dénommé le « Contrat »

1 Définitions

Internet : Réseau mondial d'échange de données constitué de réseaux et serveurs reliés entre eux par le biais d'une interconnexion de réseaux de communications électroniques mondiaux, accessible à tout utilisateur pourvu du matériel informatique adéquat.

Accès à Internet : Service permettant aux Clients d'accéder au réseau Internet et à ses différents services (courrier électronique, consultation et création de services en ligne, et plus généralement les échanges de données à travers le réseau).

Bande passante : Désigne la capacité de transmission d'une liaison de transmission reliant le réseau de l'Hébergeur au réseau Internet. Elle détermine la quantité d'informations (en bits par seconde) qui peut être transmise simultanément.

Espace client : Désigne le site Internet mis à disposition du Client afin que celui-ci procède de manière autonome aux opérations courantes de maintenance et de gestion des Services fournis.

Flood : Désigne un problème de sécurité provoquant une utilisation anormale du Débit IP, susceptible d'impacter les autres Usagers de l'Hébergeur et/ou les usagers d'autres réseaux interconnectés aux réseaux auxquels accède l'Hébergeur.

Hébergeur : Désigne la personne physique ou morale assurant au sens de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 une activité de stockage de tout contenu destiné à être mis à disposition du public par des services de communication au public en ligne.

IP ou Adresse IP : Série de numéros permettant d'identifier de façon unique un ordinateur sur le réseau Internet.

Phishing : Consiste en une technique frauduleuse utilisée par les pirates informatiques pour récupérer des informations confidentielles (identifiants bancaires, internet...) auprès d'internautes en les dupant par le biais d'un courrier électronique semblant provenir d'une entreprise de confiance, typiquement une banque, un site de commerce en ligne, un opérateur de communications électroniques.

Services : Désigne l'ensemble des services fournis par l'Hébergeur au client, qui comprend le Service d'hébergement mutualisé et le Service de réservation de noms de domaine et les différents services supplémentaires attachés dans les conditions définies au présent Contrat.

Site ou Site Internet de l'Hébergeur : Site Internet disponible à l'adresse <http://www.1allo.com/> donnant accès notamment à l'Espace Client.

Spam : Courrier électronique non-sollicité au sens de l'article 34-5 du Codes des Postes et Communications Électroniques, dans sa rédaction issue de la loi n°2004-496 du 10 Juin 2004.

Client : Désigne toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique ou morale (dans ce dernier cas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés) ayant procédé à une ouverture de compte sur le site internet de l'Hébergeur, ayant reçu un courrier électronique émanant de l'Hébergeur contenant ses Identifiants pour accéder aux Services et à l'Espace Client.

Espace web : Espace de stockage mutualisé alloué par l'Hébergeur au Client

Hébergement mutualisé : Service d'hébergement comprenant l'accès à une plateforme d'hébergement partagé par l'ensemble des Clients ayant souscrit au Service et la fourniture de la connectivité Internet associé.

2 Objet

Le Contrat a pour objet de définir les modalités de fourniture des Services proposés par l'Hébergeur pour l'hébergement par le Client de ses propres services de communications électroniques.

Considéré comme hébergeur au sens de l'article 6-I-2 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004, le Client reconnaît expressément que l'Hébergeur ne participe pas à la conception, réalisation, développement, exploitation et administration du ou des site(s) Internet du client ainsi que de tout service de communication au public par voie électronique accessible via l'espace web exploité par le Client, de ses outils de gestion et de ses logiciels.

Toute utilisation des Services est subordonnée au respect du Contrat par le Client.

3 Assistance technique

L'Hébergeur met à la disposition du Client une assistance technique.

Cette dernière est proposée par l'intermédiaire des moyens de communication suivants :

- Courrier électronique, par l'intermédiaire de l'espace client une fois authentifié avec les Identifiants du Client, proposé sans surcoût à l'exception des éventuels coûts de communication Internet
- Conseils techniques par téléphone, en heures ouvrées (horaires indiqués sur le Site), au numéro 0 892 650 016 (0,34€ TTC par minute)

L'Assistance technique a exclusivement pour rôle de fournir une aide ponctuelle à l'Usager et gérer les éventuels disfonctionnement des Services proposés par l'Hébergeur et mis à disposition du Client.

4 Modalités de souscription aux services

La souscription aux Services de l'Hébergeur est limitée à un compte par Client. Pour souscrire aux Services, le Client doit suivre la procédure d'ouverture de compte en ligne, disponible sur le Site.

La souscription aux Services de l'Hébergeur est accessible uniquement depuis l'union Européenne, la Suisse et le Canada.

En validant le bon de commande sur le Site le contrat régissant les relations entre l'Hébergeur et le Client est formé.

L'Hébergeur conserve la date d'ouverture du Compte Client, qui constitue d'un commun accord la date certaine de conclusion du présent Contrat entre l'Hébergeur et le Client.

5 Obligations de l'Hébergeur

En application de la législation en vigueur, les informations nominatives concernant le Client ainsi que, le cas échéant, tout ou partie des données hébergées par le Client ne pourront être communiquées que dans les conditions légalement posées (par exemple sur réquisition des autorités judiciaires).

Les informations nominatives déclarées par le Client sont destinées à l'Hébergeur, qui avec l'accord exprès du Client, est autorisée à les conserver en mémoire informatique, à les utiliser, ainsi qu'à les communiquer aux personnes morales de son groupe, voir à des tiers ou à des sous-traitants, pour les besoins de gestion du Contrat du Client et pour faire bénéficier le Client d'offres commerciales pour des produits ou services analogues fournis par l'Hébergeur.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Usager dispose à tout moment d'un droit individuel d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent en contactant l'Hébergeur à l'adresse suivante :

WHD-RS SARL – 1 Rue de l'Equerre – 57100 THIONVILLE

A l'issue du Contrat, et à toute fin de preuves, les données concernant le Client sont conservées confidentiellement et à titre d'archivage, pour une durée fixée par l'Hébergeur, et au maximum pour la durée de prescription de toutes les actions civiles en vertu de l'article 2262 du code civil.

L'Hébergeur s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnablement appropriés dans l'état de l'art pour veiller à la protection physique des Serveurs hébergés dans les locaux techniques, notamment par des moyens de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.

6 Obligations du Client

6.1 FOURNITURE D'INFORMATIONS EXACTES ET IDENTIFICATION

En application de la loi n° 2000-719 du 1er août (art. 43, Journal Officiel du 2 août 2000) le Client s'engage à communiquer ses coordonnées, moyens d'identification exactes à l'Hébergeur et à informer l'Hébergeur sans délai excessif de toute modification.

La fourniture d'une fausse identité lors de l'ouverture d'un Compte Client ou la modification de celles-ci après l'ouverture de celui-ci entraînera la résiliation immédiate et définitive du compte Client, sans donner droit à dédommagement, ni possibilité de récupérer le contenu de l'Espace Web mis à sa disposition.

L'Hébergeur se réserve le droit de contrôler, par tout moyen à sa convenance, l'identité d'un Client en cas de doute sur la véracité des informations fournies et ce à tout moment de l'exécution du présent Contrat. Le Client s'engage à répondre sans délai excessif à ces demandes de contrôle. L'Hébergeur se réserve également le droit, pour les mêmes motifs, à interrompre l'accès à l'Espace Client dudit client tant que celui-ci n'a pas transmis à l'Hébergeur les documents nécessaires à la vérification de son identité.

6.2 SECURITE ET INSTALLATION DES MISES A JOUR

Il est rappelé que le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de l'ensemble des logiciels et services utilisés et/ou hébergés sur son Espace Web.

A ce titre, afin de maintenir le niveau de sécurité de la plate-forme technique de l'Hébergeur, il est rappelé que le Client doit procéder sans délai excessif aux mises à jour des logiciels pour lesquelles un défaut de sécurité a été relevé par le Client et/ou l'éditeur dudit logiciel et/ou l'Hébergeur.

De plus, dans le cas où l'espace web mis à disposition de l'Usager :

- Est piraté
- Contient des logiciels dont les mises à jour de sécurité n'ont pas été installées par le Client
- Contient des programmes relatifs au protocole IRC (notamment Bots, Proxy, Bouncers, ircd...) interconnectés à des réseaux extérieurs au réseau de l'Hébergeur
- Permet de relayer des requêtes Internet par un serveur mandataire «Proxy» installé sur l'espace web sans authentification ni identification de l'internaute, en particulier les réseaux «TOR», «FreeNet», «Hacktivism» et «A4Proxy»,

- Est utilisé pour héberger des salons de discussion de type « CAMFrog » ou équivalent
- Contient des données non conformes à l'article 6.3 des présentes
- Est utilisé afin d'émettre ou faire transiter des Spam
- Contient des sites Internet de détournement (Phishing)
- Contient des outils et/ou programmes permettant de réaliser des actions répréhensibles (notamment « Flood »)
- A fait l'objet d'une réquisition de la part des autorités administratives et/ou judiciaires

L'Hébergeur se réserve la possibilité d'interrompre sans préavis les Services mis à disposition du Client. En outre, le Client ne pourra prétendre obtenir d'indemnisation pour les éventuelles pertes de données et/ou interruptions de service qui en résulteraient.

Les données circulant sur le réseau Internet sont susceptibles d'être détournées, la communication par le Client de données confidentielles est faite à ses risques et périls.

Le Client autorise l'Hébergeur dans le cadre d'un service de maintenance à distance, à accéder à son Espace Web et à y opérer les opérations de maintenance structurelle nécessaires.

6.3 RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR

Le Client s'engage à respecter la législation en vigueur. A ce titre, ce dernier s'engage à respecter les règles suivantes :

- Les données circulant sur Internet ne doivent pas contrevenir aux lois, réglementations, chartes d'usages ou déontologiques, nationales et internationales en vigueur. Tout contenu visant notamment à la provocation aux crimes et délits, à l'incitation à la haine raciale ou au suicide, à la négation des crimes contre l'humanité, ou comportant des éléments de pornographie infantile est strictement interdit.
- Tout contenu à caractère violent ou pornographique est strictement interdit lorsque le contenu est susceptible d'être accessible aux mineurs
- Le Client, par son comportement et par les informations qu'il diffuse, s'oblige à ne pas porter atteinte aux droits des tiers, notamment par :

- La diffusion de matériel protégé par un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou industrielle. Les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en terme d'usage ou protégées par un droit de propriété et le Client est l'unique responsable de l'utilisation des données qu'il consulte, stocke et transporte sur Internet,
- La propagation de propos, d'images ou de sons pouvant constituer une diffamation, une injure, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public,
- Les données qui permettent via la création d'un lien hypertexte vers des sites ou des pages de tiers d'enfreindre une disposition ci-dessus ou plus généralement une disposition légale sont interdites,
- Il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des virus circulant sur le réseau Internet,
- Le Client s'engage à ne pas utiliser les Services à des fins de piratage, à ne pas télécharger des fichiers illégaux ou échanger des fichiers protégés, à ne pas procéder à des intrusions dans les systèmes informatisés ou « hacking », à ne pas propager de virus, ou tous programmes destinés à nuire, à ne pas diffuser de courriers électroniques dans des conditions illicites (Spam, ...).

Dans le cadre de la Charte d'engagements pour le développement de l'offre légale de musique en ligne, le respect de la propriété intellectuelle et la lutte contre la piraterie numérique signée le 28 Juillet 2004, il est rappelé que les échanges illicites d'enregistrements et d'œuvres protégées sur Internet ainsi que le piratage nuisent à la création artistique. A ce titre, en cas de violation par le Client de la législation en vigueur, notamment celles concernant le respect de la propriété intellectuelle et artistique, la responsabilité du Client pourra être engagée et ce dernier s'engage à garantir l'Hébergeur de tout recours émanant de tiers.

Il est rappelé qu'en vertu de la législation en vigueur, l'Hébergeur n'est pas soumis à une obligation générale de surveiller les informations mises à dispositions par les Clients ; cependant l'Hébergeur peut être amené à transmettre au Client toute notification ou plainte lui parvenant concernant ses agissements dans le cadre de l'utilisation des Services, et à communiquer les informations nominatives concernant le Client ainsi que tout ou partie des données hébergées par le Client sur réquisition des autorités judiciaires et/ou administratives.

6.4 UTILISATION PERSONNELLE DES SERVICES

Les droits et obligations issus du Contrat sont personnels au Client, incessibles et non transférables.

En cas de modification de la Raison Sociale, le Client devra résilier les Services et souscrire un nouveau Contrat.

En cas de décès du Client, il appartient aux ayants droit de résilier le Contrat.

6.5 UTILISATION DE SCRIPTS CGI/PHP/MYSQL

L'Hébergeur fournit des offres d'hébergement mutualisé qui permettent l'utilisation des scripts CGI, PHP, MYSQL et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages, les restrictions ci-dessous s'appliquent donc à l'utilisation de ces fonctionnalités.

Le Client a la possibilité de créer et exécuter ses propres scripts CGI, PHP ou/et SQL sur son Espace Web. Cette utilisation doit être raisonnable. Toutefois, dans le but de fournir un service de bonne qualité, l'Hébergeur se réserve le droit d'arrêter l'exécution de certains CGI, PHP, SQL ou/et des Services du Client s'ils prennent trop de puissance serveur et mettent en péril, indépendamment des cinq restrictions citées ci-dessous, le bon fonctionnement de la plate-forme d'hébergement mutualisé de l'Hébergeur.

L'Hébergeur fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources système avant de suspendre ceux-ci.

Néanmoins, si les scripts causent des problèmes aux autres clients ou que ceux-ci prennent beaucoup trop de ressources ils pourront être stoppés sans préavis.

Le Client est averti que l'utilisation non conforme à ce qui est indiqué ci-dessus peut être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du ou des site(s) internet du Client sur la plate-forme d'hébergement mutualisé de l'Hébergeur, et exposer le Client concerné à une suspension sans préavis des Services souscrits afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble des clients de la plate-forme. Le Client sera alors incité à opter pour un contrat d'hébergement adapté.

Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration des Services ou du matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner la suspension immédiate et sans préavis des Services du Client. En conséquence, pour apprécier le caractère raisonnable de l'utilisation des scripts au regard d'une plate-forme d'Hébergement mutualisé, seront utilisés les critères suivants :

- trafic quotidien
- nombre de requêtes web par jour (html, php, cgi, jpg, gif, ...)
- utilisation du processeur de la machine ("CPU")
- utilisation de la RAM
- accès à un serveur MySQL limité en nombre de connexions simultanées et de requêtes par heure
- pour d'autres raisons non définies par les présentes mais qui, selon l'appréciation de l'Hébergeur, risqueraient d'entraver le bon fonctionnement de la plateforme technique de l'Hébergeur.

Les alertes sont envoyées automatiquement lorsque l'un des critères est atteint, et le Client est alors tenu de valider la bonne réception et la bonne compréhension de l'alerte formulée par l'Hébergeur en contactant l'Assistance Technique par les moyens définis à l'article 3.

Si le client ne contacte pas l'Assistance Technique dans les 12 heures et ne prend pas les mesures adéquates en retour, l'Hébergeur se réserve le droit de suspendre l'Espace Web.

6.6 UTILISATION DE L'ESPACE WEB ET DES SERVICES

L'Hébergeur garantit un accès aux Services souscrit par le Client dans les conditions d'une fréquentation et d'une utilisation raisonnables. Dans l'hypothèse où, l'accès aux Services ne pourra être maintenu en raison d'un trafic excédant les capacités allouées au Client, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières des conditions d'accès aux Services du Client.

Le Client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement et options auxquelles il a souscrit.

L'Hébergeur n'assure aucune prestation de sauvegarde et ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de la perte des données et du contenu présent sur l'Espace Web du Client.

Il est rappelé que l'Espace Web mis à disposition au Client par l'Hébergeur est destiné avant tout à l'hébergement du ou des site(s) Internet du Client. Cet espace n'est pas destiné à être utilisé comme espace de stockage ou système de sauvegarde distant via l'utilisation par exemple d'un système d'authentification visant à en restreindre l'accès.

7 Disponibilité des Services :

L'Hébergeur s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens.

L'Hébergeur s'engage à :

- Assurer l'accès aux Services 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

L'Hébergeur informera, dans la mesure du possible le Client, dans un délai raisonnable, par courrier électronique ou au travers de son Site, d'une éventuelle interruption du service, afin que le Client prenne ses dispositions.

- Intervenir rapidement en cas d'incident.
- Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.
- Protéger, dans la mesure du possible, sa plate-forme technique

L'Hébergeur n'est en aucun cas responsable des interruptions de service et des conséquences qui peuvent en découler pour le Client ou tous tiers.

8 Utilisation des identifiants

8.1 MODALITES DE REMISE

Les identifiants d'accès à l'Espace Client et les identifiants d'accès à l'Espace Web sont transmis par courrier électronique à l'adresse spécifiée par le Client lors de l'ouverture de son compte.

Il appartient au client de maintenir cette adresse à jour.

8.2 CARACTERES PERSONNEL ET CONFIDENTIELS

Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Le Client est seul responsable de la garde et de l'utilisation de ces derniers, sauf divulgation imputable à l'Hébergeur.

Le Client s'engage à conserver secret le mot de passe et ses identifiants et à ne pas les divulguer à des tiers de quelque manière que ce soit, y compris à l'Assistance Technique de l'Hébergeur.

8.3 PERTE ET VOL

En cas de perte ou de vol ou, plus généralement, de détournement des Identifiants par des tiers, le Client s'engage à avertir l'Hébergeur sans délais excessif par l'intermédiaire de l'Assistance Technique.

Le Client devra modifier ou redemander son mot de passe par l'intermédiaire du Site pour l'accès à l'Espace Client.

8.4 MODIFICATIONS

En cours d'exécution du Contrat, l'Hébergeur pourra modifier ou changer tout ou partie des identifiants, pour des motifs réglementaires, technique ou de sécurité. Les nouveaux identifiant seront transmis au Client sans délais excessif.

9 Citation - Promotion - Publicité

L'Hébergeur pourra citer le nom du Site Internet du Client et présenter une ou plusieurs pages de celui-ci, les pseudos du Client, l'adresse E-mail et/ou citer le nom du Client, pendant la durée du présent contrat, pour toutes exploitations, pour les besoins de la présentation, de la promotion, de la publicité et/ou du marketing relatif à ses activités et/ou à ses services. Le Client délivre à l'Hébergeur par les présentes toutes les autorisations nécessaires à cette fin.

10 Responsabilité

10.1 RESPONSABILITE DE L'HEBERGEUR

L'Hébergeur est responsable de la bonne exécution de ses obligations contractuelles dans le cadre des normes en vigueur.

Toutefois, la responsabilité de l'Hébergeur ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du Contrat est imputable soit au Client, soit à un cas de force majeure.

Dans le cas où la responsabilité de l'Hébergeur serait retenue, le Client ne pourrait prétendre à aucun préjudice indirect tel que la perte de clientèle, de chiffre d'affaire ou de bénéfice.

En tout état de cause si le Client n'a pas la qualité de consommateur, la responsabilité de l'Hébergeur ne pourra en aucun cas être retenue au delà du montant des règlements récurrents forfaitaires effectués au titre des deux derniers mois.

10.2 RESPONSABILITE DU CLIENT

Hébergeur au sens de l'article 6-I-2 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004, le Client est responsable de la bonne exécution de ses obligations contractuelles. Ce dernier est responsable de la bonne utilisation des Services et s'engage à garantir l'Hébergeur contre toute action ou recours intenté par un tiers du fait de ses agissements, notamment sur le réseau Internet.

Le Client est seul responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés à l'Hébergeur par lui-même ou par des personnes dont il est responsable, du fait de l'utilisation des Services et s'engage à garantir l'Hébergeur contre toutes demandes, réclamations ou condamnations dont l'Hébergeur pourrait faire l'objet, dès lors que celles-ci auraient pour cause l'utilisation fautive par le Client ou les personnes dont il est responsable, des Services ou en cas de faute de ce dernier.

Le Client s'engage à ne pas faire une utilisation détournée des Services mis à sa disposition.

10.3 CAS DE FORCE MAJEURE OU CAS FORTUIT

Les parties ne sont pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli à leurs obligations contractuelles, pour tout retard ou inexécution, lorsque ceux-ci trouvent leur cause dans un cas de force majeure tel que consacré par la jurisprudence de la Cour de Cassation.

Le cas de force majeure ou cas fortuit suspend les obligations nées du Contrat pendant toute la durée de son existence.

10.4 DUREE DU CONTRAT

En application de l'ordonnance n° 2001-741 du 23 août 2001 (art. 5 et art. 11, Journal Officiel du 25 août 2001) le Client ne peut faire valoir son droit de rétractation une fois que la fourniture des Services a commencé.

L'Hébergeur pourra suspendre ou résilier de plein droit et sans préavis les Services :

- En cas de violation grave ou renouvelée par le Client des obligations contractuelles liées au respect de la législation en vigueur,
- En cas de demande des autorités compétentes,
- En cas de non respect des stipulations des articles 6.2 et 6.3 des présentes,
- En cas de défaut de paiement malgré l'émission de relances par courrier électronique ayant provoqué la suspension des Services.
- En cas de rejet de paiement (carte bancaire volée, ...)

L'Hébergeur informera le Client de la mesure dont il fait l'objet par courrier électronique. La résiliation du Contrat ne peut entraîner le paiement d'indemnités.

11 Facturation et paiement

11.1 MODALITES DE FACTURATION

L'ensemble des prix des Services sur le Site est exprimé en Euros Hors Taxes.

11.2 MODIFICATIONS TARIFAIRES

L'Hébergeur pourra réviser ses tarifs dans les conditions prévues à l'article 13.

12 Tolérance

Le fait que l'Hébergeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation par l'Hébergeur à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

13 Modifications

Les parties conviennent que l'Hébergeur peut, de plein droit, modifier ses Services sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications sur le Site Internet de l'Hébergeur.

Dans cette hypothèse, le Client peut, résilier le contrat sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications.

14 Divers

L'Hébergeur se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

L'Hébergeur ne peut que mettre en garde le Client sur les conséquences juridiques qui pourraient découler d'activités illicites sur le contenu mis à disposition des Internautes par le Client.

Dans l'éventualité où l'une quelconque des dispositions du Contrat serait déclarée nulle ou sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations du Contrat.

Le Contrat est régi par la loi française. Toutes les contestations qui pourraient s'élever entre les parties à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent Contrat seront soumises, à défaut d'accord amiable, à la compétence exclusive du tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de Metz, à l'exception des litiges concernant des personnes non-commerçantes et pour lesquelles les règles légales d'attribution de compétence s'appliquent.